

Questions orales

[Français]

LA MAIN-D'ŒUVRE

LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE ET D'EMPLOIS
POUR ÉTUDIANTS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, en vertu de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour que nous discussions d'un sujet dont l'urgence ne fait aucun doute. Il se rapporte aux étudiants sans revenu, d'une part, et à la pénurie de main-d'œuvre agricole, d'autre part.

Je propose, appuyé par le député de Rimouski (M. Allard):

Qu'un comité spécial de la Chambre soit chargé d'étudier le problème de la pénurie de main-d'œuvre agricole, ainsi que la pénurie d'emplois offerts aux étudiants, et de faire un rapport à la Chambre afin que le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration puisse d'ici le printemps 1974 préparer un programme qui apporterait au moins une solution partielle à ces problèmes et qui serait mis en œuvre dès le printemps 1974, pour que, pour une fois, le gouvernement arrive à point avec un programme bien approprié.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime; la motion ne peut donc pas être proposée.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LES PROPOSITIONS AUX É.-U. QUANT AU PROJET DE
LIGNE DE PÉTROLIERS DU TAPS VERS CHERRY POINT—LA
QUESTION DE L'ACHEMINEMENT VIA LE CANADA

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que depuis juillet, le gouvernement n'a présenté aux Américains aucune proposition garantissant la livraison de pétrole canadien aux raffineries de la baie Puget afin de mettre un terme à la circulation des pétroliers dans ces eaux, et étant donné les paroles courageuses du secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui a déclaré en juillet que nous ne faisons que commencer à nous battre...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député devrait peut-être en venir à sa question. Puis-je rappeler aux députés, dès le début de la période des questions, qu'il leur incombe de poser des questions sans les faire précéder de déclarations, préambules ou allégations.

M. Fraser: Le premier ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi le gouvernement n'a pas communiqué officiellement avec les États-Unis pour exposer une proposition précise lorsque tout le monde à la Chambre sait qu'une telle communication s'impose étant donné le projet de loi dont le congrès américain est actuellement saisi?

[M. l'Orateur.]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, les vues du gouvernement canadien à cet égard sont bien connues aux États-Unis.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Expliquez-vous.

M. Sharp: Elles ont été annoncées à la Chambre, et je ne saurais imaginer un endroit plus approprié pour énoncer la politique du gouvernement. En outre, j'ai eu l'occasion de rappeler aux Américains la position du Canada. Le député sait bien que l'oléoduc transalaskien ne sera pas parachévé avant quelques années; donc il ne s'agit pas d'une question à régler aujourd'hui ou demain. J'ai bien l'intention de rappeler la position du Canada au secrétaire d'État américain lorsque je le verrai à New York, la semaine prochaine.

M. Fraser: Étant donné la lettre que M. Morton, secrétaire d'État américain, a adressée au comité interne de la Chambre l'informant de l'opposition de l'administration américaine à l'augmentation des envois de pétrole canadien à la baie Puget, et vu que la clause maîtresse de la mesure législative américaine présentement à l'étude prévoit des négociations canado-américaines sur ce point bien précis, le gouvernement entend-il ne rien faire jusqu'à la réunion à laquelle le ministre vient de faire allusion, ou à la rencontre que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a annoncée à la Chambre il y a quelques jours et qui doit avoir lieu dans quelques semaines entre lui-même et le gouverneur Love?

M. Sharp: Pourvu que le Sénat confirme la nomination du secrétaire d'État, je compte le rencontrer mardi prochain à 9 heures du matin.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, étant donné que dans sa déclaration de mardi dernier, le premier ministre a annoncé que le gouvernement proposerait de livrer du pétrole à la baie Puget afin de mettre fin à la circulation de pétroliers là-bas, le premier ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance qu'à l'appel des motions, il fera une déclaration pour exposer en détail la proposition canadienne, et qu'il communiquera immédiatement avec le gouvernement des États-Unis, car plus personne ne croit que le gouvernement se soucie du sort de la côte du Pacifique?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Greenwood a la parole.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CHILI—LA RECOMMANDATION DES CHEFS D'ÉGLISES
QUANT À LA RECONNAISSANCE DU RÉGIME MILITAIRE—
L'ACCUEIL DE RÉFUGIÉS

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu la déclaration conjointe du modérateur de l'Église unie, du primat de l'Église anglicane et de Mgr Power, de la Conférence catholique canadienne, sur le renversement du gouvernement démocratiquement élu au Chili, que le ministre a sans doute reçue, nous dirait-il s'il acceptera la recommandation de ces hommes d'église, soit que le Canada ne reconnaisse pas le nouveau régime mili-